Ville de
Montauban

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 12 mars 2018

N°36/03/2018 : CONTRAT DE VILLE - ACTIONS 2018 - PARTICIPATION DE LA VILLE DE MONTAUBAN

L'an deux mille dix-huit, le lundi 12 mars à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 06 mars 2018.

Etaient présents : 37
Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Philippe FRANCOIS, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Nicole ROUSSEL, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Arnaud GUITARD, Arnaud HILION, Thierry VIALLON

Pouvoirs : 8

Mesdames, Messieurs Sophie LARAN à Annie GUILLOT, Bernard PECOU à Brigitte BAREGES, Robert INFANTI à Marie-Claude BERLY, Vally CENTOMO à Pierre Antoine LEVI, Jean-Michel MUSCATELLI à Christian PEREZ, Carole DUNET-SCHUMANN à José GONZALEZ, Gaël TABARLY à Arnaud HILION, Marie-Dominique BAGUR à Thierry VIALLON

Mairie de Montauban - BP. 764 - F 82013 Montauban cedex
Tél. +33 (0)5 63 22 12 00 - Fax +33 (0)5 63 93 58 00
www.montauban.com
mairiemontauban@montauban.com

Imprimé sur papier recyclé.

Madame Laurence PAGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n°68 du 23 juin 2015 portant approbation du Contrat Ville 2015/2020 de la Ville de Montauban,

Les objectifs du Contrat de Ville de Montauban visent à réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et l'agglomération, à améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers, à prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine, à favoriser l'intégration des populations immigrées ou issues de l'immigration et à favoriser l'égalité des chances.

Les territoires concernés sont :
. Médiathèque/ Chambord
. Cœur de Ville

Un appel à projets a été lancé en novembre 2017. Tous les dossiers issus de cet appel à projets ont été examinés par les différents comités techniques thématiques et validés par le comité de pilotage.

Ainsi, les actions retenues du programme 2018, validées par les partenaires du Contrat de Ville, qui vous sont proposées sont les suivantes :

Tableau 1 : actions portées par les associations

OPERATION	MAITRISE D'OUVRAGE	Budget présenté par l'opérateur	Participation VILLE
Accès aux droits dans les QPV	Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)	17 760 €	**4 000 €**
Mobilisation des enfants et de leur famille par une aide scolaire	Association des Habitants de Sapiac	14 200 €	**500 €**
Café parentalité : Etre parent, un « je d'enfant »	Association des Parents d'Elèves de Fonneuve	2 780 €	**500 €**
Activités physiques et santé	Bouger Pour S'en Sortir	55 000 €	**1 500 €**
Epicerie solidaire	EPISOL	160 305 €	**3 775 €**
Le bus à l'oreille	Planning Familial (MFPF)	4 800 €	**2 400 €**
Formation PSC1 pour les personnes résidents en QPV	Comité Départemental UFOLEP 82	5 250 €	**1 000 €**
Quartiers en toutes lettres	Confluences	57 500 €	**6 000 €**
Lutte contre l'exclusion par l'accès à la culture	Cultures du Cœur	10 020 €	**1 000 €**
Quartier Circassien	Boîte à Malice	4 250 €	**2 000 €**
Au Verbe Citoyen	Compagnie Les Cyranoïaques	14 800 €	**2 500 €**

De l'usage de la radio pour la découverte des lieux culturels	Les Estuflaires	11 422 €	**1 500 €**
Egalité Hommes Femmes « Nos racines ont-elles un sexe »	MÛ TEMPS	19 200 €	**1 000 €**
BD Barges, l'heure du conte et stage artistique	Recherche à l'Ecole pour Ecrire et Lire (REEL)	35 230 €	**3 800 €**
Insertion sociale par le sport	Comité Départemental UFOLEP 82	7 500 €	**1 000 €**
Se former pour évoluer vers les métiers de services et Markethon	Agir Vers l'Insertion et l'Emploi 82 (AVIE82)	43 150 €	**3 000 €**
Accompagnement, financement des porteurs de projet issus des QPV	Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)	35 583 €	**2 500 €**
Accompagnement vers l'emploi des publics Travailleurs Handicapés	Association Départementale pour l'Intégration d'Adultes en Difficulté (ADIAD)	16 517 €	**6 000 €**
En Mouvement vers l'emploi	Bouger Pour S'en Sortir	94 600 €	**2 500 €**
Opération Job d'été	Bureau Information Jeunesse (BIJ)	11 928 €	**500 €**
Les Média Terre	Unis-cité Tarn & Garonne	26 301 €	**2 000 €**
Dispositif Local d'Accompagnement – DLA 82	Midi Pyrénées Actives	6 000 €	**3 000 €**
		TOTAL	**51 975 €**

Tableau 2 : actions portées par les services de la Ville de Montauban

OPERATIONS	**COÛT**	**FINANCEMENT**	
		Ville Contrat Ville	**Etat - CGET**
Sur les traces de Bourdelle de Montauban à Paris (CCAS - Pôle Séniors)	12 310 €	**4 000 €**	**4 000 €**
Demande d'autorisation de louer (SCHS)	57 000 €	**750 €**	**750 €**
TOTAL		**4 750 €**	**4 750 €**

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours ;

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- adopter les actions retenues du programme 2018 validé par les partenaires du Contrat de Ville,

- accepter de participer au financement des actions 2018, telles que présentées ci-dessus,

- autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à l'objet de la présente délibération.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : 14 MARS 2018

De sa publication et/ou notification le : 14 MARS 2018

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 13 mars 2018

Maire,

Brigitte BAREGES

MAIRIE DE MONTAUBAN (TAG)